MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

06-01-2017-06

Date de convocation le 23/12/2016

Nombre de conseillers en exercice : 14
Présents : 12
Procuration : 1
Votants : 13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 06 janvier 2017

Le six janvier deux mil dix sept à dix-huit heures quinze, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, PALIS, PEAN, et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, et SALLEFRANQUE.

Pouvoirs : M. HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT Carine

Secrétaire de séance élue : Mme ETCHART Véronique

OBJET : DECLARATION D'INTERET GENERAL POUR LE SCHÉMA D'ENTRETIEN PLURIANNUEL DU GAVE DE PAU (64)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Syndicat intercommunal du Gave de PAU, auquel la commune est affiliée, soumet à l'enquête publique le dossier de Déclaration d'Intérêt Général pour le schéma d'entretien pluriannuel du Gave de PAU (64).

A l'issue de la procédure administrative, une Déclaration d'Intérêt Général permettra d'intervenir sur le Gave de PAU, inclus dans ce dossier, dans les règles et les conditions qu'il comporte.

Il précise que l'enquête publique se déroulera du mardi 17 janvier 2017 au lundi 20 février 2017 et que son siège principal est en Mairie de PAU :

Il indique que le Commissaire Enquêteur recevra le public :
- En mairie de PAU le mardi 17 janvier 2017 (ouverture de l'enquête)
- En mairie d'ARTIX le lundi 30 janvier 2017
- Au siège annexe de la Communauté de Communes LACQ-ORTHEZ (9 rue du Pesqué à Orthez) le vendredi 10 février 2017
- En mairie de NAY le mercredi 15 février 2017
- En mairie de PAU le lundi 20 février 2017 (clôture de l'enquête)

Il propose à l'assemblée de prendre connaissance des pièces et d'approuver.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après avoir pris connaissance des documents et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres votants, 13 voix pour,

- **APPROUVE** la Déclaration d'Intérêt Général pour le schéma d'entretien pluriannuel du Gave de PAU soumis à l'enquête publique par le Syndicat Intercommunal du Gave de PAU.

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
Le Maire

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 11/01/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/01/2017